

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2020-195

PREFECTURE DE PARIS

PUBLIÉ LE 24 JUIN 2020

Sommaire

Préfecture de Police

75-2020-06-23-007 - Arrêté n°20-020 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de- Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly. (2 pages) 75-2020-06-23-006 - Arrêté n°2020-00527 portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière du programme "AGIR pour la sécurité routière" à Paris. (3 pages)

Page 3

Page 6

Préfecture de Police

75-2020-06-23-007

Arrêté n°20-020 relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de- Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly.



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction des personnels

Arrêté

relatif à la composition de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly

N° 20-020

Le préfet de police,

Vu l'arrêté préfectoral n°20-017 du 11 juin 2020 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne; de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy-Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly;

Arrête:

Article 1er

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n°20-017 du 11 juin 2020 susvisé est modifié comme suit pour la journée du mercredi 24 juin 2020 :

Membre titulaire:

« Mme Marie-Astrid CEDE, sous-directrice de la formation à la direction des ressources humaines est remplacée par Mme Patricia MORIN PAYE, adjointe au sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne »

« Mme Catherine QUINGUE-BOPPE, adjointe au sous-directeur de l'action sociale à la direction des ressources humaines est remplacée par Mme Aude LE RENARD, cheffe de la cellule audit et discipline à la direction départementale du Val-d'Oise »

Membres suppléants:

« M. François LEGER, directeur territorial de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis est remplacé par M. Nicolas DUQUESNEL, directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis »

« M. Laurent CAINE, chef d'état-major à la direction régionale de la police judiciaire des Yvelines est remplacé par M. Thierry GALY, chef de la division criminelle de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris*.

Fait le 23 juin 2020

Le directeur des ressources humaines

Christophe PEYREL

Préfecture de Police

75-2020-06-23-006

Arrêté n°2020-00527 portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière du programme "AGIR pour la sécurité routière" à Paris.



CABINET DU PREFET

Paris, le 23 juin 2020

ARRETE $N^{\circ} 2020 - 00527$

portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière du programme "AGIR pour la sécurité routière" à Paris

LE PREFET DE POLICE,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu la décision du Comité Interministériel à la sécurité routière du 7 juillet 2004 de lancer et déployer dans chaque département un programme "AGIR pour la sécurité routière" de mobilisation et de regroupement des acteurs locaux souhaitant s'impliquer dans des actions concrètes de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière ;

Vu la lettre du 23 août 2004 du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière aux préfets, portant sur le lancement du nouveau dispositif pour la politique locale de sécurité routière, et notamment du programme "AGIR pour la sécurité routière":

Vu l'engagement écrit de chacun des postulants à l'exercice des fonctions d'intervenant départemental de sécurité routière du programme "AGIR pour la sécurité routière" :

Sur proposition du Préfet, Directeur du Cabinet,

ARRETE:

Article 1er

Les personnes dont les noms suivent sont nommées, pour deux ans à compter de la publication du présent arrêté, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière –IDSR– du programme "AGIR pour la sécurité routière" à Paris :

- Monsieur ANDRE Olivier
- Monsieur BENJEMAA Houcèmme
- Monsieur BENTOUATI Emmanuel

.../...

- Monsieur BEON Jean-Guillaume
- Madame BEUTIS Sandrine
- Monsieur BIDAUX David
- Madame BOURGEOIS Julia
- Monsieur BOUTEMY Eric
- Madame BRASSEUR-DONALDSON Anne
- Monsieur BRUNO David
- Monsieur CAILLAUD Philippe
- Monsieur CARBEL Thierry
- Monsieur CARROUEE Benoît
- Monsieur CENENT Jean-Luc
- Madame CHAGNON Christelle
- Madame DAMOUR Tina
- Monsieur DAUBIGNY Jean-François
- Monsieur DELOMEL Laurent
- Monsieur DELVAUX Thierry
- Monsieur DEVIS Sébastien
- Madame DINIS FEREIRA Sonia
- Madame DION Sandrine
- Monsieur DUHAMEL Hervé
- Monsieur DUTHOIT Erick
- Monsieur ELLIEN Guillaume
- Monsieur FOUCAULT Gérard
- Madame FOUET Catherine
- Monsieur FREIXE Philippe
- Madame GANDON Laetitia
- Madame GIROIR Isabelle
- Monsieur GOGUET Maxime
- Monsieur GROS David
- Madame HANTCHERIAN Catherine
- Monsieur HUBERT Aurélien
- Madame JAMAIN Hélène
- Monsieur JEAN BART William
- Madame JUSSEY Jennifer
- Monsieur LEPAS Sylvain
- Monsieur LINOT Jean-Sébastien
- Monsieur MASCATO José
- Monsieur MEGUELLATI Larbi
- Monsieur MERLET Alexandre
- Monsieur METTE Thomas
- Madame MONCEAU Soazig
- Madame MOTARD Nathalie
- Madame MOREAU Sophie
- Monsieur ORNEK Mehmet
- Monsieur OZBAY Anil
- Madame PARAENSE Marguerite
- Monsieur PEREIRA Hervé
- Madame PIBAULT Colette
- Monsieur PINTO Thierry

.../...

- Monsieur REBERGUE Pierre-Yves
- Madame SEVERIN Sarah
- Madame SGHAIER Dalila
- Monsieur SITTLER Henri
- Monsieur SZYZMZACK Dominique
- Monsieur TILLY Georgie
- Monsieur WISNIAK Fabrice

Article 2

L'arrêté n° 2019-00430 du 06 mai 2019 est abrogé.

Article 3

Le Préfet, directeur du cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Pour le Préfet de Police

La Sous-Préfète, Directrice Adjointe du Cabinet

Signé

Frédérique CAMILLERI